

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE DU 03 JUIN 2024
à 20h30 à la salle du conseil de LACROST

Sous la présidence de : Gérard THIELLAND, Maire
Secrétaire de séance : Delphine VOIR
Date de la convocation : 29 mai 2024

Présents : Gérard THIELLAND, Delphine VOIR, Arnaud PETITET, Daniel GALLUCHOT, Maryse LECUELLE, Christine VIALAY, Jérôme HENRY, Nelly VAILLANT, Marie-Claude GONTHIER, dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Excusés : Hamit KILIC, Gérard RONSAT-FICHET, Ludovic KIELBASA, Céline DUFOSSE, Valérie JOLY

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 avril 2024**
- 2. Sydels renouvellement de l'éclairage vétuste au lotissement des 4 chemins**
- 3. Sydels avis sur enfouissement des réseaux du clos Jourdan**
- 4. Avis sur le scot du mâconnais sud bourgogne**
- 5. Mise en place du bureau de vote du 09 juin**
- 6. Compte rendu de la commission de sécurité de la salle polyvalente**
- 7. Compte-rendu du bilan 24 heures d'auto surveillance**
- 8. Décision modificative au budget communal**

Le conseil :

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 AVRIL 2024

→ **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil du 8 avril 2024.

2. SYDELS RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE VÉTUSTE AU LOTISSEMENT DES 4 CHEMINS

→ **DONNE** son accord au SYDESL pour le remplacement de 4 lampes vétustes au lotissement des 4 chemins.

3. SYDELS AVIS SUR ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DU CLOS JOURDAN

→ **DONNE** un avis favorable pour le projet d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms sur 2025 et 2026

4. AVIS SUR LE SCOT DU MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

→ **DONNE** un avis favorable sur le SCOT du Mâconnais Tournugeois Sud Bourgogne.

5. MISE EN PLACE DU BUREAU DE VOTE DU 09 JUIN

→ **ETABLIT** le bureau de vote pour les élections européennes du 9 juin 2024.

6. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ DE LA SALLE POLYVALENTE

→ **ENTEND** le compte rendu favorable de la commission de sécurité de la salle polyvalente.

7. COMPTE-RENDU DU BILAN 24 HEURES D'AUTO SURVEILLANCE

→ **ENTEND** le compte rendu conforme du bilan 24 heures.

8. DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL

→ Diminution de crédits à l'article 2131 "construction bâtiments publics" d'un montant de 23 980 € et augmentation de crédits à l'article 2182 "matériel de transport" du même montant soit 23 980 € pour le remplacement du camion suite à accident.

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard THIELLAND